

ECOLE PRIMAIRE

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE

Liste de candidatures

[illegible]

Nb : les listes peuvent ne pas être complètes, mais doivent comporter au moins deux noms
Cette liste est à remettre en deux exemplaires au secrétariat du LFKL au plus tard le MARDI 29
SEPTEMBRE 2020 à 16 heures.

- (1) Mention de la fédération ou de l'association de parents d'élèves qui présente la liste, ou bien le nom du premier candidat pour une liste présentée par des parents d'élèves n'étant pas constitués en association.
- (2) Classe fréquentée par le ou les enfants scolarisés à l'école primaire



ECOLE PRIMAIRE

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE

Liste de candidatures

[illegible]

Nb : les listes peuvent ne pas être complètes, mais doivent comporter au moins deux noms
Cette liste est à remettre en deux exemplaires au secrétariat du LFKL au plus tard le MARDI 29
SEPTEMBRE 2020 à 16 heures.

- (1) Mention de la fédération ou de l'association de parents d'élèves qui présente la liste, ou bien le nom du premier candidat pour une liste présentée par des parents d'élèves n'étant pas constitués en association.



COLLEGE-LYCEE

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Liste de candidatures

[illegible]

Nb : les listes peuvent ne pas être complètes, mais doivent comporter au moins deux noms
Cette liste est à remettre en deux exemplaires au secrétariat du LFKL au plus tard le MARDI 29
SEPTEMBRE 2020 à 16 heures.

- (1) Mention de la fédération ou de l'association de parents d'élèves qui présente la liste, ou bien le nom du premier candidat pour une liste présentée par des parents d'élèves n'étant pas constitués en association.
- (2) Classe fréquentée par le ou les enfants scolarisés en collège ou lycée



COLLEGE-LYCEE

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Liste de candidatures

LISTE PRESENTEE PAR (1) LFKL-PTA

[illegible]

Nb : les listes peuvent ne pas être complètes, mais doivent comporter au moins deux noms
Cette liste est à remettre en deux exemplaires au secrétariat du LFKL au plus tard le MARDI 29
SEPTEMBRE 2020 à 16 heures.

- (1) Mention de la fédération ou de l'association de parents d'élèves qui présente la liste, ou bien le nom du premier candidat pour une liste présentée par des parents d'élèves n'étant pas constitués en association.
- (2) Classe fréquentée par le ou les enfants scolarisés en collège ou lycée

